

# COMMUNE DE MESNIL ROUSSET 27390

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation : 17.03.2011

Date d'affichage : 17.03.2011

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de votants : 7

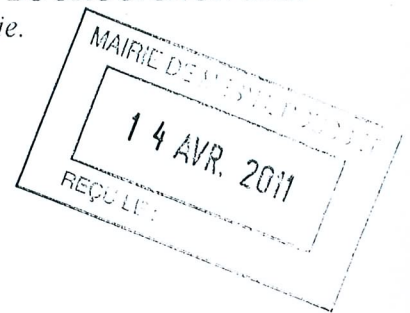
L'an deux mil onze, le cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MALCAVA Didier, Maire.

Étaient présent : Mme FAVRE Lucette, Adjointe M. CHARTIER Michel, M. BOURGUIGNON Jean-Pierre, M. HOFMANN Klaus, M. LEGENDRE Eddy, Mme LHOMME Valérie.

Absents : M. ALLAINMAT Jacques, M. ALLIUX Georges (excusés).

M. HOFMANN Klaus a été nommé secrétaire de séance

Objet de la délibération : **2011/002**  
**AVIS SUR LE SCOT**



Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du Pays Risle Charentonne qui nous présente le projet de SCOT et nous demande d'émettre un avis sur ce document.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- Emet un avis défavorable sur le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Risle Charentonne

Pour copie conforme,  
Le Maire  
D. MALCAVA

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous Préfecture le 14 avril 2011  
Et publication ou notification du 07 avril 2011  
Le Maire  
D. MALCAVA